



BNP PARIBAS

BNP PARIBAS LANCE SON PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PREVU POUR 2025 D'UN MONTANT DE 1,084 MILLIARD D'EUROS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2025

BNP Paribas annonce aujourd'hui le lancement du programme de rachat d'actions prévu pour 2025 pour un montant maximum de 1,084 milliard d'euros.

L'autorisation de la Banque Centrale Européenne a été obtenue et un contrat a été conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, chargé par une instruction irrévocable du rachat des actions.

La période de rachat débutera le 19 mai 2025 pour s'achever le 20 juin 2025 au plus tard. Les actions acquises dans le cadre du programme seront annulées.

BNP Paribas fournira des mises à jour hebdomadaires sur l'état d'avancement du programme via un communiqué de presse sur le site de BNP Paribas et via une diffusion effective et intégrale conformément aux dispositions réglementaires applicables :

<https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/information-reglementee>.

Le programme sera exécuté conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014, sur les abus de marché, tel que modifié, ainsi que ses textes d'application et dans les limites de l'autorisation accordée à BNP Paribas de procéder à des achats d'actions sur le marché en vertu de la 5ème résolution adoptée par l'assemblée générale de BNP Paribas réunie le 13 mai 2025.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible en annexe et sur le site de BNP Paribas: <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/information-reglementee>.

ANNEXE : DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le présent descriptif est établi en application de l'article 241-2, I du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de l'assemblée générale appelée à autoriser le programme de rachat

13 mai 2025

Objectifs poursuivis par BNP PARIBAS

A travers le programme qui fait l'objet de la cinquième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2025, les acquisitions pourront être effectuées :

- en vue de leur annulation dans les conditions fixées par l'Assemblée extraordinaire ;
- dans le but d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des plans d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de plans d'épargne d'entreprise, et à toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce ;
- aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2021 -01 du 22 juin 2021 ;
- pour permettre la réalisation de services d'investissements pour lesquels BNP Paribas est agréée ou la couverture de ceux -ci.

Montant pécuniaire maximal alloué au programme, nombre maximal d'actions à acquérir

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra excéder 10% du nombre d'actions composant le capital de BNP Paribas, soit, à titre indicatif sur la base du capital actuel, 113 081 067 actions, ce qui représente, sur la base du prix maximum de rachat de 102 euros par action fixé à la cinquième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2025, un investissement théorique maximal de 11 534 268 834 euros. Il est précisé que cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions BNP Paribas cotées au compartiment A d'Euronext Paris– Code ISIN FR0000131104.

BNP Paribas détenant au 9 mai 2025 directement 721 971 actions, représentant au total 0,06% de son capital social, elle est susceptible d'acquérir à la date du présent descriptif 112 359 096 actions, représentant 9,94% de son capital social, soit, sur la base du prix maximum de rachat de 102 euros par action fixé par ladite Assemblée, un investissement théorique maximal de 11 460 627 792 euros.

Durée du programme

L'autorisation de rachat conférée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2025 sous réserve de l'approbation de la cinquième résolution précitée sera consentie pour une période de dix-huit mois à compter de cette assemblée, soit jusqu'au 13 novembre 2026.

Le Conseil d'administration veillera à ce que l'exécution de ces rachats soit menée en conformité avec les exigences prudentielles, telles que fixées par la réglementation et par la BCE.

A propos de BNP Paribas

Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas est présent dans 64 pays et rassemble près de 178 000 collaborateurs, dont plus de 144 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

Contacts presse :

Sandrine Romano : sandrine.romano@bnpparibas.com; + 33 6 71 18 13 05

Giorgia Rowe : giorgia.rowe@bnpparibas.com; + 33 6 64 27 57 96